kil. 483 ; Chevrogeon, 377 kil. 850 ; Fourcade, 374 k. 483 ; Drioul, 364 kil. 260 ; Sales, 276 kil. 480.

SEIZIEME HEURE

Heure calme, qui fait voir Chevrogeon, Lebrun et Dubois, regardant en passé et se mettre à rouler sans trop de conviction. Lepoutre, Baert, 379 k. 730 ; Jeack, Kerff, De Roeck, 365 kil. 050 ; Chevrogeon, 394 kil. 400 ; Fourcade, 391 kil. 410 ; Drioul, 364 kil. 260 ; Sales, 298 k. 720.

DIX-SEPTIEME HEURE

Chevrogeon s'arrête dans le haut d'un virage et toute la bande démarre en divisant en deux groupes qui cherchent à se lâcher sans y parvenir, malgré une dodaine de tortue à vive allure. Baert, Lepoutre, 417 kilomètres ; Kerff, De Roeck, Jeack, 416 kil. 333 ; Chevrogeon, 415 kil. 333 ; Fourcade, 412 kil. 666 ; Drioul, 387 kil. 333 ; Sales, 313 kil. 666.

DIX-HUITIEME HEURE

Ballade de santé. A part les acclamations que les populaires adressent au jeune Baert pour l'encourager, rien à signaler ; la situation reste la même. Lepoutre, Baert, 433 kilomètres ; Jeack, De Roeck, Kerff, 432 kil. 333 ; Chevrogeon, 431 kil. 333 ; Fourcade, 429 kil. 666 ; Drioul, 333 kil. 666 ; Sales, 313 kil. 666.

DIX-NEUVIEME HEURE

Quelques démarrages de Baert qui cherche à distancer Lepoutre ; on prévoit une belle lutte entre ces deux coureurs qui ne se sont pas lâchés depuis le début. Lepoutre, Baert, 455 kil. 333 ; Jeack, Kerff, De Roeck, 454 kil. 666 ; Chevrogeon, 453 kil. 333 ; Fourcade, 451 kil. 333.

VINGTIEME HEURE

Le train est lent, ce qui ne convient pas à un spectateur du pesage, qui a l'idée de s'offrir une course de vitesse. Il propose aux coureurs un prix de cinq francs pour celui qui passera le premier la ligne d'arrivée au bout de trois tours. Les intelligibles « 24 heures », Jeack en tête, emballent en vue de l'appât promis et un match de vitesse s'engage entre Jeack et Lepoutre, se terminant par une roue à l'avantage du Lillois. Cet intermède provoque un peu de mouvement sur la piste, puis tout se calme. Lepoutre, Baert, 473 kilomètres ; Jeack, Kerff, De Roeck, 472 kil. 333 ; Chevrogeon, 471 kil. 333 ; Fourcade, 468 kil.

VINGT ET UNIEME HEURE

La lutte continue entre les deux chefs de file, Lepoutre et Baert, qui démarrent à différentes reprises, mais Baert, le « petit boulanger », suit Lepoutre comme son ombre. Chevrogeon perd en tour pour changer de machine, ayant cassé sa chaîne. Lepoutre, Baert, 494 kil. 666 ; Jeack, Kerff, De Roeck, 494 kilomètres ; Chevrogeon, 492 k. 333 ; Fourcade, 489 kil. 666 ; les autres ne peuvent plus avoir de prétention au chronomètre.

VINGT-DEUXIEME HEURE

Quatre heures de l'après-midi. Le public arrive nombreux et garnit peu à peu toutes les places. Les attractions commencent sur la pelouse ; la musique est aussi bruyante, mais les coureurs ne modifient pas leur allure. Une prime est pourtant accordée au coureur qui passera le premier au poteau après avoir pris dans l'heure, un tour sur ses concurrents. Drioul prend, dès le début, une avance qui suffit à lui assurer la prime à la fin de l'heure qui donne : Lepoutre, Baert, 518 kil. 133 ; Jeack, Kerff, De Roeck, 517 kil. 466 ; Chevrogeon, 515 kil. 466 ; Fourcade, 513 kil. 133 ; Drioul, 377 kil. 466, etc.

VINGT-TROISIEME HEURE

Pourtant, Vendredi, qui est parti comme un fou à la fin de l'heure précédente, croyant décrocher la prime, continue à une vive allure, bientôt poursuivi par Seys. Ces deux hommes se livrent à un véritable match de vitesse pour le plus grand plaisir du public qui les applaudit ; Seys s'assure la prime pendant que les autres coureurs tournent doucement. Vers la fin de l'heure, les machines d'entraînement apparaissent sur la piste et se livrent à quelques essais. On sonne la cloche pour rappeler tous les entraîneurs, mais Lepoutre et Baert, sans plus attendre, se mettent à suivre, le premier un tandem à pétrole, le second un motocycle. Les membres de la Commission sportive intiment l'ordre aux deux fugitifs d'attendre que la dernière heure soit venue, mais le bruit des moteurs les empêche d'entendre ! Il faut en prendre son parti et aussitôt les autres coureurs sont invités à suivre l'ensemble. Baert se laisse distancer de vingt mètres par Lepoutre, mais le petit coureur, dont l'allure facile étonne tous les sportsmen présents, regagne petit à petit, encouragé par la foule qui applaudit à outrance. Au moment où Lepoutre va être rejoint, un peu de Baert éclate et le jeune garçon tombe lourdement sur le chrono. Une acclamation de désespoir s'élève alors du public, mais Baert se relève sans trop de mal et remonte sur une autre machine pour se replacer derrière son motocycle à la poursuite de Lepoutre qui a un tour d'avance. La foule acclame sans interruption le petit coureur qui marche superbement d'une allure souple et aisée du 45 kilomètres à l'heure. Le plupart croyaient que jamais le jeune Baert n'aurait résisté à la dernière heure où l'entraînement entrait en scène. Et voilà qu'il étonne tout le monde en se comportant comme un véritable spécialiste. Baert regagne peu à peu et à la fin de la 23e heure, le résultat donne : Lepoutre, 540 kil. 333 ; Baert, 540 kil. 200 ; De Roeck, 538 kil. 666 ; Jeack, Kerff, 538 kilomètres ; Chevrogeon, 536 kil. 333 ; Fourcade, 534 kil. 333 ; Drioul, 394 kil. 333.

LA DERNIERE HEURE

Baert, bien tiré par son tricycle, arrive à la hauteur de Lepoutre. C'est alors du délire dans le public ; toutes les mains applaudissent, les chapeaux sont agités en l'air. Baert, souriant à la foule, passe le Lillois, qui semble découragé par cette résistance sur laquelle il n'avait pas compté. Tout l'intérêt se porte sur cette lutte empoignante. On sent que la foule veut assister à la victoire de son favori. Le petit prodige augmente de plus en plus son avance et les spectateurs ne cessent d'applaudir ; l'enthousiasme est général. Lepoutre est pris au passage par la motocyclette qui entraîne De Roeck ; des protestations se font entendre. Le train continue infernal, mené par Baert, qui fait l'admiration de tous. Il prend plusieurs tours à Lepoutre, de plus en plus désemparé, ce qui se laisse prendre la seconde place par Kerff, lequel a soutenu une allure régulière. Enfin, la cloche annonce la fin des vingt-quatre heures et, quand retentit le coup de pistolet, le classement général donne : H. Baert, 583 kil. 333, sur bicyclette « Vercauteren », fabriquée par César Garin, à Roubaix ; Ch. Kerff, 580 kil. 633 ; Lepoutre, 579 k. 466 ; De Roeck, 573 kil. 666 ; Jeack, 573 kilomètres ; Chevrogeon, 572 kil. 900 ; Fourcade, 562 kil. 950 ; Drioul, 394 kil. 300 ; Lefieux, 319 kil. 866 ; Sales, 313 kil. 666 ; Maurice Garin, 250 kilomètres ; Seys, 226 kil. 330 ; César Garin, 219 kilomètres ; Vendreuil, 185 kilomètres ; Dubois, 144 kil. 600 ; Vanderstuyft, 138 kil. 300 ; Itzweire, 121 kilomètres ; Clauwers, 90 kilomètres ; Raynal, 69 kilomètres ; Leion, 66 kilomètres.

Le vainqueur

Chacun veut approcher du héros de la course mais le public, invité par le tableau de la pelouse, demeure au-delà des barrières. On offre un superbe bouquet à Baert qui effectue un tour supplémentaire au milieu d'une ovation d'un caractère indéfinissable ; la joie est peinte sur tous les visages et le vainqueur sourit à tous. Aussitôt qu'il descend de machine la pelouse est envahie par la foule. Baert est porté en triomphe à la table du jury où il est félicité par M. Duquesne, président de la Commission sportive, qui l'embrasse en lui promettant une médaille d'or. La scène est émouvante et la plupart des sportsmen présents pleurent de joie ! Hélas ! l'infortuné Lepoutre passe près de nous, pleurant amèrement sa défaite ! La foule s'écoule profondément impressionnée par ce spectacle ; le nom du jeune Baert est sur toutes les lèvres et chacun se plaît à voir en lui une Astrée « étoile » de la vélocipédie !

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 29 juillet.

Présidence de M. Vibert, conseiller. — Ministère public; M. Cheuzy, avocat général.

1re affaire

VOLS QUALIFIES A LOON-PLAGE, A BOURBOURG, A SAINT-POL-SUR-MER ET A COUDEKERQUE-BRANCHE.

Les frères Albert Kerfyser, âgé de 33 ans, journalier, né et demeurant à Coudekerque-Branche, en fuite, et Fernand Kerfyser, âgé de 22 ans, journalier, né et demeurant au même lieu, détenu, sont accusés de vols divers à Loon-Plage, à Bourbourg, à Saint-Pol-sur-Mer, et à Coudekerque-Branche.

Défenseurs : Mes Thiry, Allaert fils et de la Gorce.

Fernand Kerfyser est condamné à dix ans de réclusion. Berthe Magnier, femme de Fernand Kerfyser et Marie Vermeesch sont condamnés à deux ans de réclusion.

2e affaire

VOLS QUALIFIES ET COMPLICITE A MONS-EN-BARŒUL ET A RONCQ

Le 25 décembre 1900, Louis-François Bacquet, âgé de 25 ans, né à Eperlecques, maréchal-ferrant, fut surpris au moment où il fouillait le coffre-fort de son patron, M. Brenne, maréchal-ferrant, à Mons-en-Barœul. Bacquet s'était introduit vers neuf heures du soir dans la maison en fracturant la porte à l'aide d'un tisonnier. Le voleur avait fouillé les armoires et s'était emparé d'une somme de huit à neuf cents francs en or, cent vingt-cinq francs en argent et divers bijoux de valeur. Il réussit à prendre la fuite mais fut arrêté le lendemain, à Lille, en compagnie d'Augustin Dalle, 37 ans, né à Roncq charpentier, au moment où tous deux, étant ivres, se querellaient sur la voie publique. Dalle fut reconnu complice par recel et incarcéré avec Bacquet.

On découvrit, au cours de l'enquête, que les deux inculpés étaient également les auteurs d'un vol commis le 28 octobre 1900, chez Mme Vandenoëre, épicière, à Roncq, et d'au autre, au préjudice des époux Delannoy, épiciers à Roncq, commis le 25 décembre 1900.

Bacquet et Dalle sont on ne peut plus mal notés.

Défenseurs : Mes Delassus et Allaert fils.

Louis Bacquet est condamné à cinq ans de réclusion. Augustin Dalle est condamné à six ans de travaux forcés et relégué.

3e affaire. — MŒURS A TOURCOING

André Terrier, âgé de 62 ans, né à Mouscron (Belgique), journalier à Tourcoing.

Défenseur : Me Foucart.

André Terrier est condamné à trois ans de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 29 juillet 1901

Présidence de M. Sée, vice-président

Les manifestations collectivistes à Lille

Un des manifestants arrêtés dans la nuit de dimanche à lundi dernier a comparu à l'audience des flagrants délits de lundi ; le Parquet fait toute diligence pour juger ces affaires. D'ordinaire les prévenus poursuivis par la procédure de flagrant délit attendent deux ou trois jours au moins leur comparution en justice ; ici l'inculpé, amené le matin même au Palais de justice, n'aura séjourné que quelques heures à la maison d'arrêt. C'est un nommé Paul Verplaetse, 23 ans, ébéniste à Lille ; il est inculpé d'outrages aux agents.

Le premier témoin est l'agent Fastre. « Vous avez dit, commence M. le Président, que la nuit dernière, au cours des manifestations qui se sont produites après la proclamation du scrutin de ballottage, vous avez rencontré une bande de gens, rue des Suaires ; le prévenu était avec eux. — R. Oui, monsieur.

D. Vous lui avez dit de circuler ; il a refusé. Vous l'avez alors emmené au poste, et, chemin faisant, il vous a traité de « chameau » et de « sale b... ». — R. Oui.

L'agent Berte confirme ces faits ainsi que les épithètes injurieuses à l'égard de la police.

L'inculpé reconnaît les faits : il n'a jamais été condamné. Le Tribunal inflige à Paul Verplaetse, trois jours de prison, avec application de la loi Bérenger.

—×—

EMPLOYE INFIDELE. — Alphonse Maton, 58 ans, mécanicien, demeurant à Croix, fort Boulanger, était employé depuis quinze ans à l'établissement de M. Emile Roussel, teinturier, rue Watt, à Roubaix ; on n'avait eu à lui reprocher jusqu'ici que des faits peu graves d'ivrognerie, quand il s'est rendu coupable d'une tentative de vol au préjudice de son patron. Samedi dernier, le concierge, M. Lamarque, remarqua, à la sortie, que Maton avait dissimulé sous ses vêtements un robinet de cuivre, valant quinze francs. Maton prétendit tout d'abord qu'il le portait à arranger ; puis, convaincu de mensonge, il passa des aveux complets. L'inculpé a été jadis condamné à trois jours de prison pour coups ; il encourt pour cette tentative de vol, dix jours de prison.

SCENE SCANDALEUSE. — C'était dimanche dernier, vers midi, à Marcq-en-Barœul, Henri Deville, 24 ans, ouvrier peintre, cherchait querelle à un de ses voisins ; le garde Delmaere intervint. « viens ici, lui cria Deville, je vais t'arranger, fainéant ». Le Tribunal condamne Deville à six jours de prison ; il avait déjà été trois fois condamné pour vol et pour coups.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour mendicité, quarante-huit heures de prison avec sursis à Jules Bayart, 20 ans, apprêteur, à Roubaix, arrêté vendredi dernier à Tourcoing ; vingt-quatre heures à André Werquin, 37 ans, journalier, arrêté à Wattrelos. — Emile Bernard, 27 ans, journalier, vagabondage, six jours de prison. — Charles Leroy, 30 ans, garçon boulanger, même délit, six jours avec sursis.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du lundi 29 juillet 1901

Présidence de M. Sée, vice-président

LES CONSEQUENCES DE LA BOISSON. — M. Pluquet rencontrait le 21 avril dernier M. Lepers et tous deux tombaient d'accord, le premier pour vendre au second un immeuble qu'il possédait à Lannoy. Les actes sous seings privés furent signés ; aujourd'hui, M. Lepers refuse de passer l'acte de vente, parce que, dit-il, il a donné son consentement sous l'empire de la boisson. Le Tribunal admet que l'ivresse vicie et annule le consentement, en conséquence, il admet M. Lepers à prouver par témoins, devant M. le juge Allard, que, le 21 avril, il était en état d'ivresse, au moment où il a signé l'acte de vente ; après l'enquête, le Tribunal statuera au fond.

Curieux procès, tout de même.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

E. TSEROFUD. — Veuillez passer au bureau des annonces, les renseignements vous seront donnés.

LA PUBLICITE

L'annonce est l'intermédiaire la plus naturel, le plus modeste et le plus économique entre le producteur et le consommateur.

NORD

LES ELECTIONS CANTONALES. — A Valenciennes. — Nous avons dit que plusieurs bulletins avaient été contestés à M. Weil-Mallez, qui n'avait qu'une voix de majorité. Hier, nous avons reçu une dépêche de Valenciennes, disant qu'à la suite du recensement général des voix à la mairie, il a été établi que les chiffres donnés étaient exacts. M. Weil-Mallez est donc élu à une voix de majorité.

DOUAI. — Légion d'honneur. — M. Boquet, président de Chambre à la Cour d'appel de Douai, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

UNE FILLETTE ECRASEE PAR UNE VOITURE A CYSOING. — Un grave accident est survenu, dimanche, à Cysoing, pendant le carrousel. Une fillette de quatre ans, Jeanne Leport, qui jouait sur un monceau de sable, a glissé sur le chemin au moment où passait la voiture de M. Despatures, de Grason. L'une des roues lui est passée sur une jambe. M. le docteur Meurisse n'a pu se prononcer sur les suites de cet accident.

UN JEUNE HOMME BROYE EN GARE D'ARMENTIERES. — Un jeune homme de 19 ans, Henri Lefebvre, couperet en confections, demeurant à Houplines, est tombé sous les roues du train, en voulant descendre avant l'arrêt, en gare d'Armentières ; tous les wagons lui ont passé sur le corps.

MARIAGE. — Lundi matin a été célébré, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, le mariage de Mlle Julia Hié, fille de l'honorable maire de Bailleul, et président de la Société d'agriculture de cette ville, avec M. Jean Pollet, brasseur à Mouscron et président de l'Harmonie royale.

Les témoins de la mariée étaient MM. Eugène Delemer, avocat à Lille, son oncle et Jean Hié, industriel son frère ; ceux du marié : MM. Louis Pollet, brasseur à Mouscron, et Pierre Pollet, avocat, ses frères.

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE-SUR-MER. — La loi sur les associations. — On lit dans l'« Express de Boulogne » :

« On annonce le prochain départ pour l'étranger des dames de Nazareth, qui tiennent le magnifique Pensionnat pour jeunes filles de la rue de Beaurepaire. Le départ de ces religieuses, qui étaient des éducatrices de premier ordre en même temps que des personnes d'une rare distinction, produira en ville une vive émotion. Nous nous abstenons pour aujourd'hui de toute réflexion. »

TENTATIVE DE MEURTRE A SALLAUMINES. — Lundi matin, à la suite d'une scène de ménage, le nommé Alphonse Delaine, maréchal-ferrant à Sallaumines, a frappé sa femme d'un coup de couteau dans le dos, qui lui a fait une blessure des plus graves. La blessée a été transportée d'urgence à l'hôpital de Lens ; son état est désespéré. Delaine a été mis en état d'arrestation et conduit à la prison de Béthune. Les époux Delaine n'étaient mariés que depuis moins d'un mois.

BELGIQUE

Wetteren

UNE EXPLOSION A LA POUDRIÈRE

CINQ MORTS

Une explosion dans la poudrière de Wetteren s'est produite lundi matin, dans un grainoir, atelier à fabriquer les grains de poudre noire. Trois ouvriers s'y trouvaient au travail, plus deux camionneurs qui venaient apporter de la poudre.

Il était un peu plus de huit heures et demie lorsqu'une formidable détonation mit toute la fabrique en émoi. C'était le grainoir qui venait de sauter avec ses occupants.

LES VICTIMES

Des cinq victimes, deux avaient été tuées sur le coup. C'étaient les ouvriers Walravens, âgé de 35 ans, et père de sept enfants, et Baerts, âgé de 30 ans. Leurs cadavres étaient complètement dévêtus. Ils étaient brûlés et presque carbonisés à la surface.

Les trois autres, l'ouvrier Brackman, âgé de 40 ans, et père de onze enfants, et les camionneurs Desmet, 30 ans, six enfants, et Dewilder, également père de six enfants, étaient très grièvement blessés.

On les transporta à l'infirmerie de la fabrique. Desmet expira à dix heures du matin et Brackman à une heure de l'après-midi.

Quant au cinquième, sa mort n'est plus qu'une question d'heure. L'infortuné a une grave blessure à la tête et de profondes brûlures sur toute la surface du corps. La mise en bière des victimes aura lieu mardi et leur inhumation mercredi matin.

LES CAUSES DE L'ACCIDENT

Les causes de l'accident sont complètement inconnues. L'atelier renfermait environ 300 kilogrammes de poudre. Cette poudre était apportée à l'état de galettes concassées.

Dans l'atelier elle devait passer dans une série de tamis en cuivre pour former les grains. Cette opération se fait à l'aide de rouleaux de bois et la production d'étincelles était impossible.

D'un autre côté le personnel employé était composé d'anciens ouvriers insapables d'imprudences.

Le bâtiment qui mesurait environ douze mètres sur sept est complètement détruit. Les parapets de verre qui l'isolaient ont parfaitement résisté à l'explosion.

DESCENTE DU PARQUET

Le Parquet de Termonde, représenté par M. Vandenbosch, procureur du Roi ; Vander Hochstadt, juge d'instruction, et accompagné de M. Cauchin, ingénieur, s'est rendu l'après-midi sur les lieux.

Des premières constatations, il résulte que la machine ne fonctionnait pas au moment de l'explosion. Le sinistre est attribué à l'imprudence d'un ouvrier, qui aura laissé tomber un outil.

Toute idée de malveillance doit être écartée.

Avant de commencer le travail, les ouvriers étaient examinés : s'il s'en trouvait un en état d'ivresse, il était renvoyé immédiatement chez lui.

La quantité de poudre qui a fait explosion est évaluée à plus de 500 kilogrammes.

ARLON

UN PERE MEURTRIER DE SON FILS. — Dimanche après-midi, un cafetier de la ville a porté un coup de canne à épée dans le côté à son fils. Celui-ci a été transporté à l'hôpital. Il est mort en chemin. Le meurtrier est arrêté.

HERSEAUX

LE VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE L'INAUGURATION DE LA GARE. — Voici les noms des sociétés musicales qui participeront à la fête organisée à cette occasion, le dimanche 4 août : Herseaux, Harmonie Communale, directeur M. Renard ; Ryon, Fanfare « Voorkerke en Volk », directeur M. Debode ; Leingne, l'« Union Musicale », directeur M. Tremorin ; Mouscron, l'« Union Chorale », directeur M. Collens ; Estaimpuis, Harmonie Communale, directeur M. Chivesne. Le lundi 5 août, grande fête de gymnastique par la « Vaillante », de Mouscron ; moniteur-chef, M. Denoy.

Si vous souffrez de la goutte ;
Si vous souffrez du rhumatisme ;
Si vous avez essayé tous les remèdes ;
Si vous avez employé toutes les frictions ;
Si vous ne ressentez, malgré cela, aucun soulagement, alors prenez l'Elixir antigoutteux et antirhumatismal Vincent, de Bruxelles, qui vous guérira en peu de temps.

Dépôts : A Mouscron, Fonder ; à Tournai, Brame ; à Courtrai, Hulpiau-Gavier ; à Warneton, Vandermarlière. — Prix : 3 fr. le flacon. 899134

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

COURSES A DEYNZE. — Dimanche 28 juillet, à 2 heures.

Voici les résultats :

Prix du Jockey Club (1.400 fr., 1.500 m.) : 1. Revue, 5/1 (Verheuwaert), à M. Guyot ; 2. Spontin, 4/5 (Arnold) ; 3. Réaction, 5/2 (Gordon).

Non placés : Banco, (Falconi) ; Péralaine, (Cobb) ; Corsaire, (Hill) ; Rodrigue, (M. Von de Kerkove) ; Peut-Etre, (Neale).

Prix des Dames : (1.400 fr., 2.500 m.) : 1. Jaco, (le propriétaire), à M. de Lophem ; 2. Gipsy Earl, (M. Hauzeur) ; 3. Longueval, (Knowles).

Non placés : Miss Sloan, (M. Van de Kerkove) ; Cloye, (Cobb).

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — L'inscription des pigeons devant participer au concours de Dax, du samedi 3 août, organisé par le cercle « Union », établi au Café Pandore, rue Pauvrée, aura lieu le mardi 30 juillet, de 5 à 7 et de 9 à 11 heures du soir. — 1.000 francs de prix. — Mise obligatoire, 6 fr. 50. — Le règlement du concours national sera suivi en tous points pour ce concours. 88674

Dimanche 4 août, Chantilly, chez M. Arthur Fleury, rue d'Orsay, 65. Prix d'honneur 100 fr. Prix d'excellence gratuit. Cinq magnifiques régulateurs dont un à sonnerie aux cinq premières séries de 2 pigeons non désignés. Mise 1 fr. 50. Inscription des pigeons la veille de 4 h. à 7 h. du soir.

Résultats de concours :

ROUBAIX. — Rambouillet, organisé par la Fédération « Union Fraternelle », chez M. Vandaele, rue de la Basse-Masure. — 180 pigeons lâchés à 5 h. 30 par M. Degrendel, convoyeur. — 1er prix, Cœne, U 3p. ; 2e Courouble, 5p. ; 3e Haustraete, 5p. ; 4e Courouble, 5p. ; 5e Plancon père, 2p. ; 6e Desnoyette, 3p. ; 7e Fournier, p. ; 8e Delespaut, 3p. ; 9e Stevens, 2p. ; 10e Déneyère, 3p. ; 11e Buchy, 2p. ; 12e Dorchies, p. ; 13e Huet, 2p. ; 14e Masquelier, p. ; 15e Vandemalen ; 16e Plancon fils ; 17e Dorsies ; 18e Masquelier ; 19e Dumontier, 20e Merchier ; 21e Delespaut ; 22e Boussel ; 23e Degrieck ; 24e Deldicque ; 25e Degrieck ; 26e Delecroix ; 27e Desproix ; 28e Catteau ; 29e Fournier ; 30e Wattean Désiré ; 31e Cœne ; 32e Haustraete ; 33e Wattean Etienne. — Séries de 2 pigeons : MM. Delcour, Plancon fils, Delcroix, Plancon fils, Decourcelle. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 39'34" avec une vitesse de 1.312 m. 77 à la minute ; le dernier à 9 h. 01'41" avec une vitesse de 1.179 m. 64 à la minute. Distribution des prix mardi soir à huit heures.

— Périgueux, organisé par le cercle « Union ». 164 pigeons lâchés à 4 heures 40, par M. Robert, convoyeur. 1er prix, Mondet, 4m. 2e, Delcroix, 2p ; 3e, Paul Ducateau, 8m. 4e, D'haene, 6p ; 5e, Camille Charles, 1p ; 6e, Courcelle ; 7e, Dolphens, 6p ; 8e, Browaeys père, 6p ; 9e, Jadin, 4p ; 10e, Gothais, 2p ; 11e, Gothais ; 12e, Famechan, 2p ; 13e, Dupont, 3p ; 14e, Delcroix, 2p ; 15e, Choquenet, 1p ; 16e, H. Ledru, p ; 17e, Nutte ; 18e, Ducateau ; 19e, Pecque ; 20e, Lambreck ; 21e, Delreyner ; 22e, Nutte ; 23e et 24e, Dujardin ; 25e, Delcroix ; 26e, Delbart ; 27e, Verrouet ; 28e, Jadin ; 29e, Hespel ; 30e, Mondet. — Le premier pigeon a été constaté à 1 h. 32'04" avec une vitesse de 1.207 m. 27 à la minute ; le dernier à 2 h. 56'59" avec une vitesse de 1.070 m. 65.

TOURCOING. — Résultats du concours de Chantilly, organisé par la société « la Tourquennoise », chez M. Planckaert, rue de la Croix-Rouge, le 26 juillet 1901. — Pigeons lâchés à six heures, beau fixe, par M. Leman, convoyeur. — 1er prix, Blanche, 1p ; 2e, Hector Campion, 4p ; 3e, Dufernont, 3p ; 4e, Godron, 2p ; 5e, J. Six, 5p ; 6e, J. Six, 3p ; 7e, R. Codron, 3p ; 8e, Dury, 3p ; 9e, A. Six ; 10e, Leclercq, 3p ; 11e, Ladsoux, 3p ; 12e, Benoit, 2p ; 13e, Clarisse, 2p ; 14e, P. Liagre ; 15e, Duthoit, 2p ; 16e, J. Hus, p ; 17e, Planckaert, 2p ; 18e, Belaen ; 19e, G. Deal, 2p ; 20e, Vandeele, 2p ; 21e, Dhaze, 2p ; 22e, Godron, 2p ; 23e, Planckaert, 2p ; 24e, J.-L. Leman, pr ; 25e, Derynck, p ; 26e, Hector Campion, r ; 27e, L. Catteau, h ; 28e, Belaen ; 29e, P. Liagre ; 30e, Turpin ; bouquet, Turpin. Le régulateur a été gagné par Jules Six. — Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 27'52" avec une vitesse de 1.207 m. 08 à la minute et le dernier à 8 heures 31'18" avec une vitesse de 1.172 m. 91 à la minute.

BULLETIN COMMERCIAL

du lundi 29 juillet 1901

LAINES

LE HAVRE, 29 juillet. — (Par dépêche.) — Le marché est calme ; la vente nulle. Les cours sont inchangés.

ANVERS, 29 juillet. — (Par dépêche.) — Le marché est calme. On a fait 15.000 kilos sur décembre et 5.000 sur juin. En disponible, 30 b. Plata.

COTONS

LE HAVRE, 29 juillet. — (Par dépêche.) — Le marché est calme. On a fait 1.150 balles. On cote : juillet et août, 50.87 ; septembre, 50.75 ; octobre, 49.37 ; novembre, 48.37 ; décembre, 47.62 ; janvier, 47.75 ; février, 47.69 ; mars, 47.75 ; avril et mai, 47.87 ; juin, 48.00. En disponible : 350 balles Texas de 55.75 à 61.50 ; 818 balles New-Orléans de 49.00 à 58.25.

NEW-YORK, 29 juillet. — (Par dépêche.) — Ouverture. Tendance manque. — Cours sur août, 7.18 ; sur déc., 7.34.

LIVERPOOL, 29 juillet. — (Par dépêche.) — Ouverture. Disponible calme. Ventes, 7.000 balles ; importations, 2.568 balles. Futurs calmes, et en hausse de 2 1/2. — Clôture facile. Ventes de la journée, 8.000 balles, dont 500 balles pour la spéculation et l'exportation et 7.500 balles pour la consommation. Importations du jour, 3.000 balles. — Juillet-août, 4 15/64 ; août-septembre, 4 13/64 ; octobre, 4 6/64 ; décembre-janvier, 4 4/64.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES DE TOURCOING. — Entrées du 22 au 27 juillet 1901. — Laine peignée : lundi, 80.526 k. ; mardi, 68.160 k. ; mercredi, 194.818 k. ; jeudi, 40.689 ; vendredi, 66.873 k. ; samedi, 64.806 k. ; total : 425.873. k. — Laine filée : lundi, 18.985 k. ; mardi, 19.596 k. ; mercredi, 23.597 k. ; jeudi, 32.045 k. ; vendredi, 16.304 k. ; samedi, 21.627 k. Total : 131.153 k. — Blousses et laines diverses : lundi, 19.766 k. ; mardi, 28.454 k. ; mercredi, 41.898 k. ; jeudi, 26.049 k. ; vendredi, 38.351 k. ; samedi, 44.664 k. Total : 200.165 k. — Coton : lundi, 5.076 k. ; mardi, 2.111 k. ; mercredi, 4.849 k. ; jeudi, 5.760 k. ; vendredi, 7.641 k. ; samedi, 9.289 k. Total : 34.696 k.

Conditionnements : 1.676 ; titrages : 140 ; dégraissages : 14. — Marché à terme : 75.140 k. — Le directeur de la Condition publique, Arthur Bourn.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES DE ROUBAIX. — Mouvement de la semaine du 22 au 27 juillet 1901. — Poids présentés : 1. Soies : 967 k. ; 2. Laines peignées : 522.951 k. ; 3. Laines filées : 108.532 k. ; 4. Laines diverses et blousses : 17.053 k. ; 5. Cotons : 40.780 k. Total : 685.253 k. — Marché à terme : 40.792 k. — Décreusage : 41 1/2 opérations. — Tirage : 573 opérations. — Le directeur, L. Bietrix.

Marchés divers

PARIS-LA VILLETTE, 29 juillet. — Bœufs : amenés, 3.351 ; vendus, 3.211 ; 1re qualité, 1.50 ; 2e, 1.24, 3e, 1.06. — Vaches : amenées, 1.182 ; vendues, 1.092 ; 1re qualité, 1.48 ; 2e, 1.22 ; 3e, 0.86. — Taureaux : amenés, 245 ; vendus, 225 ; 1re qualité, 1.10 ; 2e, 0.96 ; 3e, 0.83. — Veaux : amenés, 1.900 ; vendus, 1.600 ; 1re qualité, 1.85 ; 2e, 1.75 ; 3e, 1.55. — Moutons : amenés, 24.084 ; vendus, 20.000 ; 1re qualité, 2.00 ; 2e, 1.74 ; 3e, 1.46. — Porcs gras : amenés, 4.575 ; vendus, 4.575 ; 1re qualité, 1.34 ; 2e, 1.32 ; 3e, 1.28. — Porcs maigres : 1re qualité, 1.54 ; 2e, 1.50 ; 3e, 1.48.

COURTRAI, 29 juillet. — Froment blanc, l'hect. 16.50 à 16.75 ; dito roux, 15.50 à 16.00 ; seigle, 12.50 à 13.00 ; avoine, 16.50 ; pommes de terre, les 100 kil., 9.00 ; dito rouges, 9.50 ; beurre, le demi-kilo, 1.50 à 1.54 ; œufs, les 25, 1.90 à 2.10 ; huile de colza, les 100 kilos, 58.00 ; dito de lin, 73.00 ; tourteaux de colza, 14.00 ; dito de lin, 20.00 ; chicorées, 15.50 ; cosettes, 15.00 à 16.25.

Amateurs Photographes Demandez les

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES GUILLEMINOT

A. GUILLEMINOT, BESSELIEU, Cie

PAPIERS - PRODUITS

Si vous avez besoin de **MEUBLES** voyez les grands magasins **J. MESSELIN**, 7 et 9, rue Bernard, ROUBAIX. 88016

Vin Rouge garanti pur

35 c. le litre

ÉPICERIE POTIN, 2, rue Neuve, Roubaix

88784

ÉTAT-CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 29 juillet. — Henri Vlieghe, rue du Cartigny, maisons Duchatelet, 8. — Marguerite Moyaux, rue Montgolfier, 114. — César Willig, rue du Château, cour Vancraynest, 4. — Félix Rousseau, rue Nabuchodonosor, 19. — Albert Dellenne, rue Pellart, 116. — Maurice Bauters, rue du Moulin, 87. — Maria Dardenne, rue de la Chaussée, cour Chautrains, 6. — Fernand Lemaire, rue du Pile, 19. — Jeanne Berthe, rue Blanchemaille. — Flore Jusy, rue de la Vigne, cour Leroy, 3. — Marcelle Beens, boulevard de Strasbourg, 139. — Alice Wimsingues, rue Dampierre, cour Orange, 7.

Mariages. — Henri Teirlinck, 25 ans, rue des Anges, 10, et Marie Jacob, 21 ans, dévideuse, rue de la Balance, 81. — Justin Vanrobaeys, 22 ans, apprêteur, rue des Champs, 1, et Marie Biervaque, 33 ans, couturière, rue des Champs, 1. — Jules Verbeke, 24 ans, garçon boulanger, rue de Lannoy, et Maria Verbeke, 21 ans, journalière, rue de Lannoy. — Oscar Debeuchy, 20 ans, trieur de laine, rue de la Prospérité, et Emma Vanhaute, 22 ans, couturière, rue de l'Epeule, 52. — Alfred Deneumont, 25 ans, débourreur, rue des Fossés, 16, et Florine Dupret, 24 ans, soigneuse, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, 13. — Martial Cabry, 27 ans, maçon, rue de Manin, 56, et Marie Farvacque, 34 ans, ménagère, rue de Manin, 56. — Jules Rome, 25 ans, mécanicien, rue de la Perche, fort Sion, 30, et Clémence Lefebvre, 24 ans, soigneuse, rue de l'Ermitage, cour Billaux, 8.

Décès. — Malvina Dasnens, 5 mois, rue Voltaire, 14. — Georges Delamaladry, 5 mois, rue de la Redoute, 121. — Palmire Delattre, 47 ans, rue Daubenton, 69. — Blanche Pinoo, 6 ans, rue Blanchemaille. — Louis Decne, 1 an, rue Archimède, cour Saint-Emile, 6. — Maurice Flament, 3 mois, rue Philibert Delorme, 6.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 29 juillet. — Adéline Oosterlinck, Winhoute. — Victor Roussel, Touquet.

Publications de mariages. — Charles-Louis Van Acker, 21 ans, peintre, et Marie-Sons, 23 ans, tisserande. — Jules Senave, 22 ans, militaire, et Sidonie Baert, 22 ans, épheuseuse. — Henri Verzele, 34 ans, journalier, et Marie Delmeire, 24 ans, bobineuse.

Décès. — François Spilaers, 54 ans 7 mois, ouvrier agricole, Crétinier. — Jeanne Camus, 15 jours, rue de la Distillerie. — Henri Danel, 66 ans 3 mois, tisserand, Houzarde.

CROIX. — Publication de mariage. — Louis Mishell, 46 ans, employé de commerce, à Roubaix, et Philomène Vennesta, 37 ans, ménagère, à Roubaix.

LEERS